

## **CR du Conseil du 29 janvier 2014**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 29 janvier 2014 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

### **Création de postes au sein du personnel communal**

Dans l'optique d'avancements de carrière dont vont prochainement bénéficier quatre agents de la commune, le Conseil municipal approuve la création de deux postes au sein des services communaux. Les autres agents seront placés sur des postes actuellement vacants et leurs anciens postes seront supprimés ultérieurement.

### **Rémunération des personnels enseignants – étude surveillée**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires appliquée à Courcelles-Chaussy dès septembre 2013, la Commune a décidé de mettre en place une étude surveillée pour les enfants de l'école élémentaire les mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 en période scolaire et à compter du mois de février. L'encadrement de l'étude devant être assuré par les enseignants pour le compte de la Commune, une délibération a donc été prise pour assurer leur rémunération.

### **Requalification du parc municipal – avenant n°1 au lot gros œuvre**

Dans le cadre du marché de travaux de requalification du parc municipal, il est nécessaire d'ajouter aux opérations déjà prévues au marché, la réalisation d'un muret périphérique de soutènement du nouvel abribus ainsi que la pose d'une plinthe hydrofuge sur le mur de clôture du parc, côté intérieur. Le coût de ces opérations supplémentaires s'élève à 3892,00 € H.T.

### **Création d'un court de tennis couvert – Demandes de subventions**

En prévision du financement de la construction du futur court de tennis couvert à proximité de la salle polyvalente, le Conseil municipal sollicite de la part de ses partenaires institutionnels diverses subventions, afin de limiter la part devant être assumée par les finances de la Commune.

### **Accueil périscolaire**

Le concours de la Caisse d'Allocation Familiale est sollicité pour le financement des investissements en cours à l'accueil périscolaire, soit, cette année, un aspirateur et des chariots de service pour le personnel.

### **Approbation du transfert de la compétence Très haut Débit à la Communauté de Communes**

La Commune approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Pange, désormais compétente en lieu et place de ses Communes membres pour les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.), notamment en ce qui concerne l'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'un réseau de communications électroniques et la réalisation de toutes prestations, acquisitions ou travaux nécessaires au développement de ce réseau,

### **Subventions**

Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 800 € à l'association « Une Rose, Un Espoir » à titre de participation à l'édition 2014 de la manifestation du même nom, et 450 € à un groupe d'étudiants du lycée agricole de Courcelles-Chaussy, dans le cadre de leur projet de participation au prochain rallye-raid 4L trophy.

### **Remboursement par les assurances**

Le Conseil municipal accepte les remboursements proposés par l'assureur de la Commune en règlement de quatre sinistres, pour un montant total de 4798 €.